



Bruxelles, le 9 mars 2010

Interpellation de Fatiha SAIDI, parlementaire du Groupe PS, à Evelyne Huytebroeck,
Ministre en charge de l'Environnement

Concerne : Le Plan fédéral de survol des avions

Madame la Ministre,

Nous venons d'apprendre que le gouvernement fédéral a trouvé un accord portant sur les nuisances sonores et le survol de Bruxelles a été présenté lors du conseil des ministres du 26 février dernier. Cet accord porte tant sur la limitation du nombre de vols de nuit, les nuits calmes du week-end, l'utilisation d'avions peu bruyants et les procédures de vol, que sur l'utilisation des pistes. Tous ces points devront être coulé dans un projet de loi qui doit assurer une meilleure garantie de sécurité juridique aux citoyens et aux autorités.

Nous sommes plutôt heureux de voir atterrir un dossier qui fait de la haute voltige depuis des années. Cependant, tout en nous réjouissant de cet accord qui comporte des avancées importantes (dont la suppression de la route Chabert), nous restons cependant encore avec quelques inquiétudes pour la santé et le bien-être de nombre de nos citoyens qui subissent les nuisances sonores.

Au-delà des inquiétudes, il y a également des incohérences qui nous reviennent des informations reçues. Ainsi, tandis que Monsieur Schouppe déclare que tous les atterrissages se réaliseront en CDA (Continuous Descent Approach), permettant une approche lente et continue des pistes, ce qui générera moins de nuisances sonores qu'aujourd'hui, Belgocontrol (sur son site), affirme que cette technique particulière est difficile à implémenter de façon généralisée dans des espaces aériens complexes et concentrés comme chez nous. On constate donc déjà une incohérence entre des mesures annoncées et leur faisabilité.

Mais bien plus, nous déplorons l'absence de dialogue et de concertation avec notre région. A nouveau, nous avons été ignorés et cette attitude vient nous rappeler «l'affaire du terminal low cost». Pour rappel, cinq communes bruxelloises (Auderghem, Schaerbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Evere et Woluwe-Saint-Pierre) ont introduit une action en cessation au tribunal de première instance de Bruxelles, pour s'opposer aux travaux pour la construction de ce terminal "low-cost" mais aussi contre l'exploitation future de cette nouvelle infrastructure réalisée, sans aucune concertation avec les communes avoisinantes, sans aucun échange

d'informations et surtout sans aucun permis d'urbanisme ou étude d'incidences. Ceci m'amène à évoquer une décision prise par le conseil des ministres du 19 décembre 2008, à savoir la création d'un forum de concertation qui serait composé, entre autres, par des bourgmestres. La création d'une telle plate-forme serait particulièrement salubre pour l'échange de l'information, la concertation et la négociation.

Notre accord gouvernemental stipule que le gouvernement continuera à plaider au niveau européen pour une suppression totale des vols de nuit. Or, nous n'arrivons même pas à obtenir ici les restrictions que nous avons toujours revendiquées, à savoir l'extension de la nuit aéroportuaire jusqu'à sept heures du matin. On parle aujourd'hui de 6 heures du matin, ce qui correspond toujours à une heure de perte de sommeil de nos concitoyens et surtout à la non-conformité en regard de la législation européenne qui trace les contours d'une nuit en termes d'environnement et de nuisances à 7 heures du matin.

On a appris également l'existence de la création d'un groupe de travail qui s'est penché sur nombre de paramètres (zones les plus peuplées, direction des vents, sécurité...). Il serait intéressant de disposer de cette étude et d'analyser ses constats ainsi que les recommandations qui en découlent.

Enfin, et non des moindres, nous n'avons rien lu ou entendu concernant la création d'une autorité de contrôle indépendante. Notre Région a pourtant toujours revendiqué la mise en place d'un organe indépendant qui permette un contrôle neutre et objectif de la problématique des nuisances sonores. Non seulement nous n'avons aucun retour par rapport à cet organisme mais en plus on nous apprend que le médiateur fédéral qui ne serait plus soumis au feu nourri des questions et plaintes des riverains, vu le bon accord concocté, serait chargé à l'avenir des plaintes des voyageurs. Quelle que soit la bonne qualité de l'accord prévu, une instance comme le service de médiation me paraît indispensable pour continuer à informer les riverains de l'aéroport, de recueillir et diffuser les informations...

Madame la Ministre, dans ce dossier il n'y a pas que la technicité. Il s'agit aussi voire même surtout de la santé de nos citoyens. Il faut continuer à soutenir toutes les initiatives citoyennes menées par les associations de défense des riverains, l'extension du réseau de placés par l'ISBGE – Bruxelles Environnement, afin de compléter au mieux la cartographie du bruit lié au survol aérien du territoire.

Je voudrais aussi entendre votre proposition à cet égard.

Voici les questions que je souhaite vous poser dans le cadre du développement de cette interpellation :

- Suite à la communication du gouvernement fédéral, avez-vous été invités pour une discussion ?
- «L'accord porte tant sur la limitation du nombre de vols de nuit que sur la fixation des nuits calmes du week-end». Qu'est-ce que cela signifie? Que devient la «petite nuit» ? Quelle sera la position de notre gouvernement qui s'est toujours attaché à défendre un créneau horaire de 23-7h ?
- Quelle sera l'autorité de recours (actuellement médiateur fédéral) des citoyens si les missions de ce dernier seront revues?
- La Région a-t-elle bénéficié des conclusions du groupe de travail?
- Quid d'un accord de coopération entre le fédéral et notre région?

- Quid de la création d'un forum de concertation regroupant, entre autres des bourgmestres?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Fatiha SAIDI

A la réponse de la Ministre Fatiha Saidi a réagi en ces termes :

Elle salue la prudence du Gouvernement bruxellois et sa volonté de prendre du recul par rapport au plan annoncé par la presse. Elle estime que la position est sage et permettra de revenir à un peu de sérénité dans un dossier où l'on a joué les gros bras pendant des années.

Elle entend bien qu'il appartenait au fédéral de prendre ses responsabilités mais aurait tout de même apprécié de voir ce dernier prendre connaissance des avis et des doléances de ses partenaires qui sont les représentants politiques de centaine de milliers de personnes concernées par les nuisances sonores.

Elle espère que les inquiétudes qu'elle a exprimées – relayées aussi par la Ministre – trouveront leurs apaisements dans l'accord de coopération qui sera élaboré entre le fédéral et la région.

Elle estime, par ailleurs, qu'il faut continuer à rester vigilants et ce à plusieurs égards :

- En continuant le combat contre le terminal « low cost » qui aura un appel d'air sur les opérateurs,
- En revendiquant la mise en conformité de la nuit environnementale avec les directives européennes qui commence à 23h et se termine à 7h.

Enfin, elle souligne que si l'accord n'est qu'une première étape qui reste à concrétiser et à évaluer.

Pour cela elle plaide pour la mise sur pied d'un organisme de contrôle indépendant et neutre qui garantira l'exécution transparente et impartiale de cet accord.

Fatiha Saidi a également souligné que jamais dans ce dossier le Parti socialiste n'avait adopté d'attitude radicale ni jeté le bébé avec l'eau du bain. Jamais il n'a demandé la fermeture ou le déplacement de l'aéroport cependant le PS n'est pas prêt non plus à brader la santé et la sécurité des citoyens, même en temps de crise et de chômage. En effet, Le PS envisage la durabilité comme la conciliation de plusieurs piliers et pas simplement la prise en considération de celui de l'économie.